

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2014

Le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Eglise, s'est réuni le 10 décembre 2014, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, Maire.

Modification des tarifs des droits de place

Après consultation des organisations professionnelles des commerçants, le conseil municipal a décidé de modifier les tarifs des droits de place.

Nouveaux tarifs proposés pour une application à compter du 1^{er}/01/2015 :

Droits de place hors abonnement : 3 € les 5 premiers mètres puis 0,60€ le mètre linéaire suivant

Electricité hors abonnement : 1,50 €

Abonnement annuel droits de place (Forfait journalier calculé sur 44 semaines) : 2,50 € les 5 premiers mètres puis 0,50 € le mètre linéaire suivant

Abonnement annuel électricité (Forfait journalier calculé sur 44 semaines) : 1,50 €

Modification des tarifs de la bibliothèque municipale

Le conseil municipal a décidé de modifier les tarifs de la bibliothèque municipale.

Nouveaux tarifs proposés pour une application à compter du 1^{er}/01/2015 :

Droit d'inscription annuel pour les enfants (domiciliés dans la commune ou hors commune) : 3 €

Droit d'inscription annuel pour les adultes domiciliés dans la commune : 7 €

Droit d'inscription annuel pour les adultes domiciliés hors commune : 8 €

Détérioration ou non restitution définitive de l'ouvrage (au-delà de 2 mois sans retour) : Valeur de remplacement de l'ouvrage.

Perte, vol ou détérioration de la carte lecteur : 2 €

Autorisation de recourir à un emprunt

Afin d'équilibrer le budget 2014, le conseil municipal a décidé de réaliser auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie, un emprunt de 100 000€ à taux fixe (1,86%) avec amortissement du capital constant, avec remboursement sur 10 ans.

Ouverture de crédits avant adoption du budget 2015

Le conseil municipal a accepté les ouvertures de crédits suivantes avant adoption du budget primitif 2015 :

Au chapitre 20 - Immobilisations incorporelles :

Compte 202 (Frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme) : 2 000 €

Compte 2031 (Frais d'études) : 10 000 €

Au chapitre 21 - Immobilisations corporelles :

Compte 21318 (Constructions) : 100 000 €

Vente d'un terrain appartenant au Centre Communal d'Action Sociale

M. le Maire a informé l'assemblée que le CCAS est propriétaire de parcelles qu'il souhaiterait vendre.

L'avis préalable du conseil municipal devant être obtenu pour un changement d'affectation des locaux ou objets immobiliers ou mobiliers, M. le Maire a demandé à l'assemblée de se prononcer sur la vente de ce terrain. Le conseil municipal a approuvé ce projet.

Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Le conseil municipal a accepté de renouveler l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2014 moyennant une participation fixée à 100€ pour les collectivités de 1000 à 3000 habitants.

Demande de dépose de réseau par le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche

Dans le cadre du projet de renforcement du réseau électrique sur la commune de VAROUVILLE, le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM) a demandé à déposer le réseau inutile rue d'Etésneville, sur la commune de SAINT-PIERRE-EGLISE. Le conseil municipal a accepté cette demande.

Affaires et questions diverses

Vœux du Maire prévus le mardi 30/12/2014 à 19h00.